

## TARIFS

Les tarifs de l'Alsh sont fixés en fonction du quotient familial de la caf et du lieu d'habitation de la famille. A partir du deuxième enfant inscrit, une réduction est appliquée.

### TARIFS PERISCOLAIRES

Quotient familial CAF :

De 0 à 400 2,00 € par heure et par enfant.

De 401 à 700 2,50 € par heure et par enfant.

Au-delà de 701 et non allocataire 3,00 € par heure et par enfant.

### FORFAITS PERISCOLAIRES

Forfait matin et soir : par semaine 5 matins et 4 soirs/enfant

Forfait matins : par semaine 5 matins/enfant

Forfait soirs : par semaine 4 soirs/enfant

Quotient Familial CAF	Forfait 5 matins et 4 soirs	Forfait 5 matins	Forfait 4 soirs
De 0 à 400	14,40 €	9,00 €	9,00 €
De 401 à 700	18,00 €	11,25 €	10,80 €
Au-delà de 701 Et non allocataire	21,60 €	13,50 €	13,50 €

Quotient Familial CAF	Journée par enfant 8h00 – 18h30	12H00 13H30	Demi-journée 8h à 12h ou 13h30 à 18h30
De 0 à 400	8,00 €	1,00 €	4,50 €
De 401 à 700	8,50 €	1,50 €	5,00 €
De 701 à 900	9,50 €	2,00 €	6,00 €
De 901 à 1100	10,00 €	2,00 €	6,50 €
De 1101 à 1500	11,50 €	2,00 €	8,00 €
Au-delà de 1501	12,50 €	2,00 €	9,00 €
Non Allocataires	15,00 €	2,00 €	10,00 €

### TARIFS EXTRASCOLAIRES

### REDUCTIONS ET MAJORATIONS

**Réduction par enfant à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit :**

Par journée : - 1,50 €

Par demi-journée : - 1,00 €

**Majoration par enfant pour les résidents hors communes :**

## TARIFS

## Les Moussaillons Du Pertuis

Les tarifs de l'Alsh sont fixés en fonction du quotient familial de la caf et du lieu d'habitation de la famille. A partir du deuxième enfant inscrit, une réduction est appliquée.

Par journée : + 5,00 €

Par demi-journée : + 3,00 €